



INGÉNIERIE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Mairie de Cholet
(Pays-de-la-Loire)

1 000 agents

Fabien Moreau,
Responsable paie, témoigne...

Un taux de cotisation en hausse

“ Dans le contexte d’optimisation budgétaire qui touche notre mairie, nous souhaitions engager une démarche d’optimisation de nos cotisations liées aux accidents du travail. Notre **taux avait subi une hausse sensible** depuis 2006 suite à un accident du travail survenu 2 ans plus tôt. Il fallait **engager les recours** en 2008 pour **éviter la prescription** liée à la période, c’est pourquoi nous avons décidé d’initier une collaboration avec le cabinet CTR. ”

“ La préparation des documents en amont a facilité la mission. La consultante était parfaitement autonome et nous a seulement sollicités pour nous poser quelques questions. L’audit a été réalisé en **un temps record**, à peine une demi journée. ”

Un audit rapide et efficace

Une identification précise des économies

“ Le rapport d’audit nous a été soumis dans les semaines qui ont suivi. Contrairement à d’autres cabinets, **ce n’est pas un document obscur et technique de 500 pages**.

Le rapport reprend de façon concise et réaliste les leviers d’optimisation à actionner. Il fournit une estimation précise des économies espérées ce qui est appréciable en termes de visibilité. ”

Un interlocuteur disponible

“ Une fois les recommandations acceptées, **la consultante a lancé les recours** par le biais d’avocats auprès de la Commission de recours amiable de la CPAM.

Ceux-ci ont été menés de façon efficace et transparente. Nous avons été sollicités à chaque étape importante et notre consultante nous a informés régulièrement de l’avancée de notre dossier. ”

Des économies tangibles

“ Les résultats financiers obtenus grâce au cabinet CTR sont très bons, environ **75 000 € d’économies** sur notre premier dossier. Elles ont même dépassé les prévisions initiales du rapport d’audit, ce qui était une bonne surprise !

Aujourd’hui, la collaboration avec le cabinet CTR se déroule bien, nous avons engagé des **recours sur trois autres dossiers** dont l’issue me paraît favorable.

Au-delà de cette mission sur les accidents du travail, je suis bien entendu prêt à renouveler notre collaboration avec le cabinet CTR sur d’autres expertises. ”

À PROPOS DE CTR :

- 12 années d’expérience
- 100 collaborateurs
- 18,6 millions d’€ d’économies générés en 2008 au profit des collectivités territoriales
- 1 000 collectivités partenaires
- Certifications OPQCM et Iso 9001

CTR, PARTENAIRE DE VOTRE PERFORMANCE

146 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex - www.ctr-conseil.fr - Tél. : 01 55 39 11 00 - Fax : 01 74 71 05 61

PARIS - LYON - TOULOUSE